Le No 1 de MAROLLARBRES

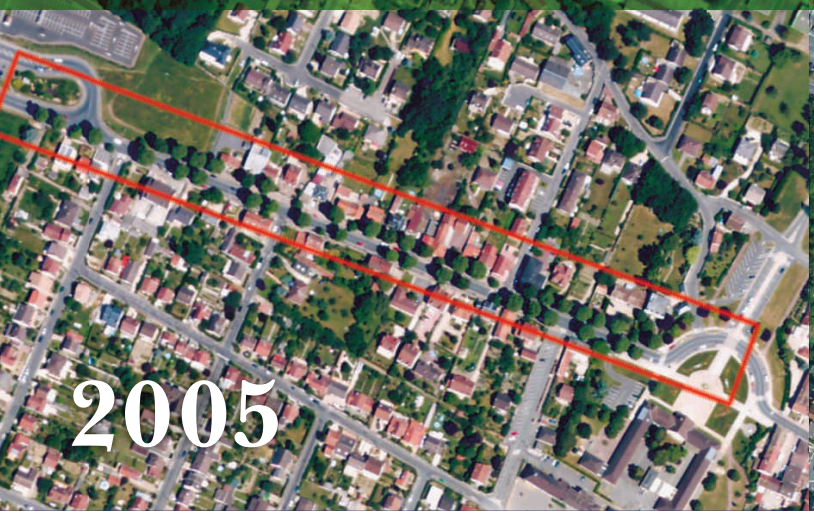

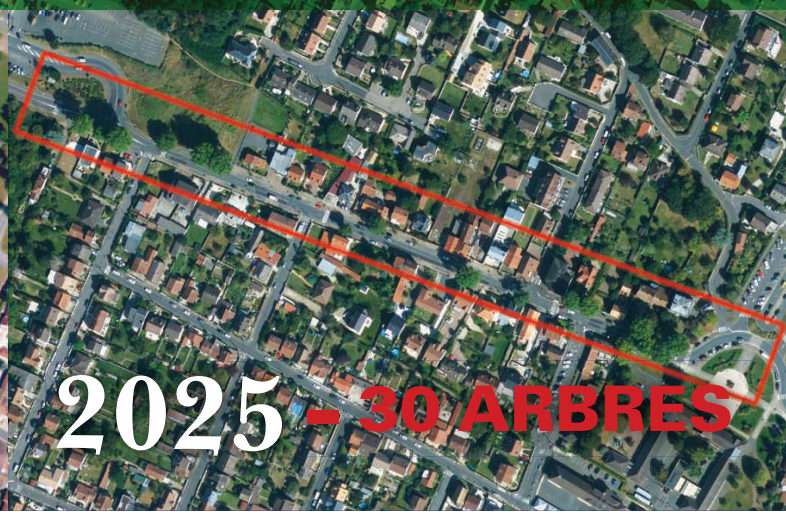

Un projet légitime, une mise en œuvre regrettable

La mairie et Cœur d'Essonne Agglomération ont entrepris un projet d'assainissement sur l'avenue Charles de Gaulle. Si ce projet est légitime et soutenu par notre collectif, sa mise en œuvre implique la destruction de platanes centenaires. Cette décision nous semble inconsidérée dans un contexte où l'urgence de végétaliser les villes est unanimement reconnue.

Un désintérêt ancien pour le patrimoine arboré

Malheureusement, cette négligence envers les arbres n'est pas un phénomène nouveau à Marolles :

***30 platanes abattus en 20 ans** sur l'avenue Charles de Gaulle, souvent en bonne santé et sans remplacement.*

***50 arbres adultes coupés sur la route d'Évry** ces deux dernières années, là encore sans replantation.*

***La disparition silencieuse** de nombreux autres arbres, dont les pertes n'ont pas été recensées ni compensées.*

En mathématiques, 1=1, en arboriculture, 1=50

Contrairement aux jeunes plantations, un arbre centenaire offre des avantages environnementaux inégalés : Grâce à sa canopée, il absorbe de grandes quantités de carbone, produit de l'oxygène en abondance et offre un refuge vital pour une biodiversité riche. Pour compenser les bienfaits d'un seul platane adulte, il serait nécessaire de planter au moins 50 jeunes arbres, qui mettraient des décennies à se développer alors que nos platanes sont adultes avec une espérance de vie de 300 ans.

L'avenue Charles de Gaullle, il y a bien longtemps.

40 jeunes pousses ne remplacent pas 2 géants

Dans ce contexte, nous saluons l'initiative de la mairie de planter 40 jeunes arbres au stade. Cependant, ces plantations ne compenseront à peine que deux arbres adultes coupés sur la route d'Évry.

Ne scions pas la branche qui nous soutient

Quelle chance d'avoir des arbres centenaires sur l'avenue Charles de Gaulle, emblème de notre ville ! Mais quelle folie de vouloir les couper, alors qu'ils pourraient encore vivre au moins 200 ans.

Dialogue avec les élus..., le silence est d'or :

Le 27 septembre 2024, la rencontre entre MarollArbres et l'équipe de Monsieur le Maire s'est soldée par une opposition ferme à la préservation des arbres.

En revanche, notre collectif apolitique a trouvé une écoute attentive auprès des élus minoritaires, Messieurs Murail et Delval, sensibles aux enjeux climatiques et au patrimoine arboré. Nous saluons particulièrement l'aide précieuse de Monsieur Murail au lancement de MarollArbres.

Malheureusement, Cœur d'Essonne Agglomération reste sourde à nos appels. Malgré nos nombreuses sollicitations, aucune rencontre officielle n'a eu lieu, à l'exception d'un «Café Chantier». L'institution semble ignorer systématiquement notre collectif, ne le considérant pas comme un interlocuteur légitime.

Remuer ciel et terre pour nos platanes

La préservation des platanes centenaires de Marolles reste au cœur de notre engagement. Malgré nos efforts pour un dialogue constructif et des alternatives réalistes, nous faisons face à plusieurs obstacles :

Collaboration avec la mairie : une décision irrévocable ?

Malgré nos tentatives de dialogue, le maire, agissant en véritable « procureur des arbres », n'a jamais exprimé de position positive à leur sujet. Sa décision semble définitive, malgré les arguments en faveur de leur préservation.

Une ambiguïté décevante de Cœur d'Essonne

Cœur d'Essonne Agglomération affiche officiellement une volonté de protéger et de planter des arbres. Cependant, leurs projets présentent des aménagements standardisés, sortant tout droit de logiciels d'urbanisme, sans notion esthétique, conduisant inévitablement à l'abattage de nos platanes.

Les projets actuels pour Marolles rappellent l'urbanisme des années 1960 pour les HLM. Nous avons donc cherché à savoir si Cœur d'Essonne faisait appel aux compétences d'architectes paysagistes capables de respecter le caractère de la ville et de faire preuve de créativité. Malheureusement, l'absence de réponse claire confirme la pauvreté visuelle du projet actuel.

Actions auprès des instances publiques : un avis attendu

*La Direction Départementale des Territoires (DDT) doit rendre un avis déterminant pour l'avenir des platanes. Nous restons dans l'attente de cette décision cruciale et, **au moment où nous écrivons ces lignes, nous ignorons encore si notre mobilisation aura suffi pour éviter le pire**.*

Communication

Soutien des réseaux sociaux :

Nous souhaitons remercier chaleureusement les administrateurs des pages Facebook dédiées à Marolles, qui ont relayé nos informations avec amabilité. Leur engagement et leur soutien ont contribué à sensibiliser de nombreux habitants à la cause des platanes.

Carences de la communication communale :

La communication de la mairie sur l'abattage des arbres laisse à désirer. Que cela soit par négligence ou par une volonté de minimiser l'information, le manque de transparence est regrettable. Certes, communiquer est une tâche complexe, surtout lorsque les sujets touchent plusieurs domaines, mais ce projet d'envergure méritait bien davantage qu'une seule réunion publique.

Les réseaux sociaux vus de la mairie :

La mairie semble les sous-estimer, pourtant, il s'agit d'un vecteur essentiel d'information et d'échanges dans une commune. Les pages Facebook de Marolles, bien gérées par leurs administrateurs, sont un espace de dialogue pour les habitants. En négligeant cet outil, la mairie passe à côté d'une opportunité importante pour améliorer la communication avec les Marollais.

Des arbres pour écrire des lettres aux autorités

Face à la menace pesant sur les platanes de l'avenue Charles de Gaulle, le collectif MarollArbres a multiplié les démarches pour alerter les autorités et proposer des solutions.

***Le 27 septembre 2024,** le collectif a demandé à la mairie de suspendre les travaux, soulignant l'absence d'autorisation de la DDT et la protection légale des arbres (article L. 350-3 du Code de l'environnement).*

***Le 30 septembre 2024,** un courrier a été adressé à la préfète, dénonçant une violation des réglementations. La demande d'autorisation par Cœur d'Essonne Agglomération n'avait été déposée qu'un mois après le début des travaux, révélant un manque de concertation.*

***Le 7 octobre 2024,** un second courrier a réfuté les justifications d'abattage de la mairie, avec copie à la DDT et aux organismes concernés, dont Cœur d'Essonne et le Conseil Départemental.*

***Le 28 octobre 2024,** la DDT a été alertée des dégâts graves causés aux racines par les pelleteuses, semblables à un abattage déguisé. Suite à une intervention, un système d'excavation par aspiration a été mis en place. Cependant, en janvier 2025, les pelleteuses ont été de nouveau utilisée, nécessitant une nouvelle alerte.*

***Le 17 décembre 2024,** le collectif a remis un rapport à la DDT, proposant des solutions adaptées pour les PMR tout en préservant les arbres.*

Sondage en terre profonde

*Plutôt qu'une pétition, et dans un esprit de coopération avec les élus, nous avons choisi de lancer un sondage. Devant l'émotion suscitée par l'abattage des arbres, nous avions promis au maire **un objectif de 1 000 participants**, **et nous avons obtenu 1 103 réponses.***

80 % des participants se sont prononcés en faveur de la préservation des arbres.

12 % des répondants ont exprimé leur soutien à l'abattage.

Le reste des participants n'a pas pris position ou a proposé d'autres solutions.

Cependant, le maire a rejeté ces résultats, affirmant que le sondage était biaisé et prétendant, à tort, que les participants n'étaient pas Marollais. Face à ces accusations, nous invitons la municipalité à organiser une votation populaire, à l'image des pratiques démocratiques suisses, qui permettraient à chaque habitant d'exprimer sa position de manière officielle et incontestable.

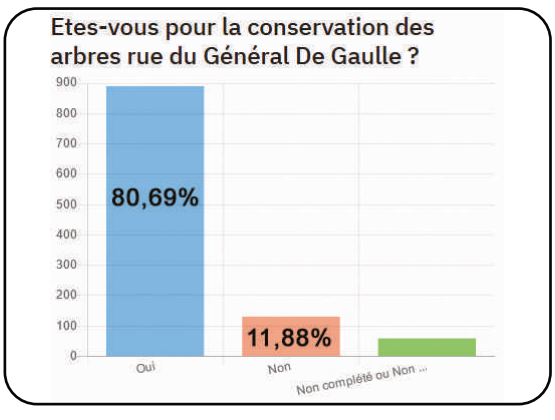

Transparence opaque et démocratie autocratique !

Opacité administrative : un obstacle à la concertation

Malgré plusieurs demandes répétées, il nous a été impossible d'accéder aux documents relatifs au projet auprès de la mairie et de Cœur d'Essonne Agglomération. Pour faire valoir notre droit à l'information, nous avons dû saisir la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA). Celle-ci nous a donné raison en émettant un avis favorable. Pourtant, Cœur d'Essonne n'a pas répondu avec transparence :

Les documents fournis se limitaient principalement à des éléments secondaires, comme l'implantation des réseaux enterrés ou des simulations déjà rendues publiques.

En revanche, aucun plan précis sur les mesures de préservation des platanes n'a été transmis, sous prétexte que le dossier serait "encore en cours d'élaboration". Cette excuse est d'autant plus surprenante que les travaux sont déjà entrés dans leur cinquième mois.

Une telle opacité sape la confiance des citoyens et entrave le dialogue nécessaire sur un projet d'intérêt public.

Des méthodes de gouvernance inquiétantes

Manque de concertation avec les élus

Lors de discussions informelles, certains élus du conseil municipal ont confié ne pas avoir été consultés sur le projet de l'avenue. Les élus d'opposition, dans le bulletin municipal, ont dénoncé n'avoir découvert les détails du projet qu'au cours d'une unique réunion publique.

Une procédure de vote contestable

Au sein du conseil municipal, les délibérations sont conduites selon une méthode préoccupante :

Le maire demande : « Qui vote contre ? », puis : « Qui s'abstient ? ».

***Les conseillers municipaux qui ne se sont pas manifestés explicitement lors de ces deux questions sont automatiquement considérés comme votant "pour"** la délibération, peu importe leur véritable position.*

La procédure standard exige normalement un vote explicite pour chaque option (pour, contre, abstention), assurant ainsi une expression claire de la volonté de chaque élu.

Cette pratique fausse les votes cruciaux, comme celui des budgets municipaux, et pose un sérieux problème de rigueur démocratique.

Devant de telles dérives, nous avons signalé ces pratiques au Bureau du contrôle de la légalité de la préfecture. Notre objectif est de garantir que les délibérations municipales soient conformes aux principes démocratiques et que chaque conseiller puisse exprimer sa position en toute clarté.

Abracadabra : des platanes transformés en euros

Contrairement aux arguments avancés par certains élus, selon lesquels la conservation des arbres serait trop coûteuse, les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Une évaluation économique révélatrice

Nous avons réalisé une estimation des 18 platanes concernés sur le site spécialisé baremedelarbre.fr, et leur valeur totale est évaluée à 160 000 €. Ce montant dépasse même le coût estimé des travaux d'aménagement des espaces verts prévus sur le site. En cas d'abattage, cette valeur serait perdue, mais le coût global augmenterait encore en raison des frais suivants :

- 30 000 € pour l'abattage des arbres.

- Des coûts de replantation, inclus dans les 100 000 € de budget alloués aux espaces verts du projet.

Un argument économique qui ne tient pas

Ces chiffres montrent que conserver les arbres est non seulement possible, mais aussi économiquement justifiable. Ajoutons à cela leur rôle essentiel dans la lutte contre les îlots de chaleur, la captation du CO_2, et l'amélioration de la qualité de vie des habitants. Préserver ces platanes, c'est à la fois un choix financier responsable et un geste indispensable pour l'environnement.

Le maire en procureur, MarollArbres en Robin des Bois

Voici les arguments infondés contre les arbres...

Les racines endommagent les canalisations : un argument exagéré

Les dommages aux canalisations sont rarement causés par les grosses racines des arbres, mais par des radicelles, ces petites racines fines qui s'infiltrent dans des conduites déjà abîmées. En réalité, ce problème est bien moins fréquent que les obstructions provoquées par les déchets humains (graisses, objets divers, papiers). Des solutions techniques éprouvées, comme le chemisage des canalisations ou l'installation de films géotextiles, permettent de les protéger efficacement.

Les racines détruisent les murs

L'installation de parois "guide-racines" ou l'élagage ciblé suffisent à prévenir ce type de problème sans toucher aux arbres.

Les feuilles bouchent les gouttières

Des dispositifs simples, comme les protège-gouttières grillagés ou de type "hérisson", permettent de maintenir les gouttières dégagées.

Protège-gouttières «hérisson»

Ramasser les feuilles, c'est difficile !

Ramasser les feuilles une fois par an est une tâche raisonnable pour chacun d'entre-nous. Dans le cas spécifique d'un riverain âgé de 90 ans, nous avions proposé que la mairie mette à disposition un soutien du personnel municipal pour l'aider. Cette suggestion a malheureusement été rejetée.

Problèmes avec les riverains : des litiges à résoudre, pas une excuse

La mairie évoque 7 litiges sans en détailler la nature, mais ces conflits ne doivent pas conduire à l'abattage d'arbres centenaires, qui bénéficient à toute la communauté. Nous préconisons une démarche de médiation pour résoudre ces contentieux tout en protégeant ce patrimoine commun.

Risque de chute de branches en cas de tempête

Un entretien régulier et des inspections suffisent à minimiser les risques de chute de branches, déjà rares. En Grande-Bretagne, par exemple, environ 300 incidents par an sont recensés, et ceux-ci sont rarement graves. Faut-il supprimer tous les poteaux de la ville de Marolles parce que l'un d'entre eux est tombé il y a quelques semaines ? Cet argument est tout aussi disproportionné lorsqu'il s'agit des arbres.

Tous les ans, des personnes se blessent lors de chutes dues aux trottoirs déformés :

Nous sommes désolés de constater que les trottoirs actuels souffrent d'un manque d'entretien, et toute personne les ayant empruntés peut témoigner de leur impraticabilité, même sans la présence d'arbres.

Accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite :

La voirie doit être accessible à tous, y compris aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite). Cependant, il existe des solutions éprouvées pour concilier accessibilité et conservation des arbres :

Adoucis pour passer au-dessus des racines

Le maire a qualifié les adoucis de « monticule », une manière que nous jugeons outrageante de rejeter cette idée.
Pourtant, la pente douce nécessaire pour passer au-dessus des racines reste bien inférieure aux limites autorisées et conforme aux normes (décret n° 2006-1658).
D'ailleurs, il existe actuellement, devant certains immeubles, des dénivellations importantes (jusqu'à 50 cm), pour lesquelles des solutions sont pourtant trouvées.

Grilles d'arbres praticables

Les grilles d'arbres, posées au même niveau que le trottoir, permettent d'élargir le passage praticable jusqu'à proximité immédiate du tronc. Elles offrent ainsi des dizaines de centimètres supplémentaires, précieux notamment pour les personnes à mobilité réduite.

Grilles d'arbres praticables

Mentir pour décourager

La durée et le coût des travaux pour préserver les arbres ont été surestimés de manière fantaisiste. Le directeur technique de la mairie affirmait que la préservation des arbres prolongerait les travaux de 1 à 5 ans et coûterait 15 à 20 millions d'euros, contre 4 millions pour leur abattage.

Des expériences similaires dans d'autres municipalités, comme Montpellier ou Lille, montrent que grâce à des techniques adaptées, les délais supplémentaires sont raisonnables, voire inexistants, et les coûts bien inférieurs à ces estimations.

Ces chiffres, probablement avancés pour décourager notre action, sont manifestement exagérés. Il est regrettable que, croyant profiter de la méconnaissance des administrés dans ce type de projet, des affirmations aussi trompeuses entament la confiance que nous devrions avoir en la mairie.

L'arbre : racines de problèmes ou fruits de solutions ?

Les arbres, souvent perçus comme source de contraintes, sont en réalité des piliers essentiels pour répondre aux défis climatiques, sanitaires et sociaux. Leur rôle va bien au-delà de l'ornementation : ils sont des acteurs clés de la résilience urbaine.

Captation du CO2 : un rempart contre le réchauffement climatique

Les arbres absorbent le CO2, principal gaz responsable de l'effet de serre, jouant ainsi un rôle déterminant dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Avec une hausse globale actuelle de +1,1 °C, les événements climatiques extrêmes tels que les canicules, sécheresses et tempêtes augmentent déjà en fréquence et en gravité.
Si nous atteignons +1,5 °C, les hausses locales pourront aller jusqu'à +3 °C, exacerbant les impacts sur les écosystèmes et les populations.

À Paris, les journées de canicule, actuellement de 5 à 10 jours par an, pourraient doubler d'ici 2030-2050, et atteindre plusieurs dizaines de jours cumulés d'ici 2100.

Réduction des îlots de chaleur urbains

Les arbres agissent comme des climatiseurs naturels, rafraîchissant les espaces urbains grâce à leur ombre et leur évapotranspiration.
Une étude menée dans plus de 600 villes européennes a montré ***qu'ils peuvent réduire la température ambiante de 1,1 °C à 2,9 °C****.*
Ce rafraîchissement diminue également les besoins en climatisation, réduisant ainsi la consommation énergétique et ses coûts.

Le saviez-vous ?

Une augmentation de 1 °C dans l'atmosphère permet à l'air de retenir 7 % d'humidité en plus, ce qui aggrave la sensation d'étouffement. Les arbres équilibrent cette humidité, atténuant les effets les plus gênants des îlots de chaleur.

Amélioration de la qualité de l'air et santé publique

Les arbres jouent un rôle essentiel dans la filtration des polluants atmosphériques tels que les particules fines (PM10, PM2.5), le dioxyde de soufre (SO2) et les oxydes d'azote (NOx). En améliorant directement la qualité de l'air, ils contribuent à réduire l'incidence des maladies respiratoires, notamment l'asthme et les bronchites.

Une couverture arborée de 30 % dans les villes européennes pourrait réduire significativement les décès liés à l'effet d'îlot de chaleur, sauvant ainsi potentiellement des centaines de vies chaque année. À noter que la loi européenne sur la restauration de la nature recommande une couverture arborée minimale de 10 %. Toutefois, viser une couverture de 30 % est primordial pour maximiser les bénéfices environnementaux, climatiques et sanitaires.

Gestion des eaux pluviales : un allié contre les inondations

Les arbres jouent un rôle crucial dans la gestion naturelle des eaux urbaines. Ils réduisent les risques d'inondation en absorbant une partie des précipitations par leurs racines, limitant ainsi le ruissellement de surface. De plus, ils agissent comme des filtres naturels, captant les contaminants des eaux de ruissellement avant qu'ils n'atteignent les nappes phréatiques ou les réseaux d'eau. Enfin, leur feuillage ralentit la force des précipitations, ce qui limite l'érosion et protège les infrastructures urbaines. Ainsi, les arbres s'avèrent être de précieux alliés dans la gestion durable des eaux pluviales en milieu urbain.

Contribution au bien-être et à la qualité de vie

Au-delà de leurs bienfaits écologiques, les arbres améliorent considérablement la qualité de vie urbaine. Ils jouent un rôle crucial dans la réduction du bruit en absorbant les ondes sonores, atténuant ainsi la pollution sonore en ville. Leur présence valorise également le patrimoine immobilier : les quartiers arborés attirent davantage de locataires et d'acheteurs, augmentant la valeur des biens. De plus, les arbres sont essentiels à la préservation de la biodiversité urbaine. En offrant un habitat à une faune variée comprenant oiseaux, insectes et petits mammifères, ils contribuent à créer un écosystème urbain équilibré et résilient. Ainsi, les arbres s'avèrent être des acteurs indispensables pour un cadre de vie urbain plus agréable et durable.

Un levier essentiel pour un avenir durable

Les arbres urbains sont bien plus qu'un décor : ils sont des solutions concrètes pour réduire les impacts du changement climatique, améliorer la santé publique et renforcer la qualité de vie. Leur préservation doit être une priorité absolue, non seulement pour notre bien-être actuel, mais aussi pour celui des générations futures.

Dix propositions à cultiver

Face aux défis climatiques et à la nécessité de préserver notre patrimoine arboré, voici 10 propositions pour transformer Marolles-en-Hurepoix en une ville plus verte, résiliente et conviviale.

Planter 1 000 arbres sur trois ans

Engageons une campagne de plantation ambitieuse : 1 000 arbres en trois ans. Le financement pourrait être partagé entre la commune, Cœur d'Essonne Agglomération (qui prévoit 100 000 arbres), le Conseil départemental de l'Essonne (Direction de la transition écologique) et la Région Île-de-France.

Programme «1 enfant, 1 arbre»

Inspirons-nous des communes qui adoptent déjà ce programme : à chaque naissance à Marolles, plantez un arbre au nom de l'enfant. Cela renforcera la conscience écologique tout en créant un lien personnel avec notre patrimoine vert et la ville.

Désimperméabilisation et végétalisation des écoles

Il est crucial de soutenir et d'élargir le plan de végétalisation de l'école primaire, tout en impliquant le Conseil départemental pour inclure le collège dans cette initiative. Ces espaces végétalisés pourraient devenir de véritables refuges climatiques. De plus, en associant les élèves au projet, nous les sensibiliserions aux enjeux environnementaux.

Diversification des essences

Pour éviter la propagation de maladies, il est recommandé d'assurer une diversité d'essences, avec un maximum de 5 à 10 % d'une même espèce dans la ville.

Création d'une Charte des arbres

Élaborer une Charte des arbres, inspirée des villes comme Paris, Nantes ou Strasbourg. Ce document guiderait les bonnes pratiques en matière de gestion arborée, entretien et préservation, notamment lors de travaux municipaux.

Participation au Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Intégrer le patrimoine arboré dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) en cours d'élaboration. Cela garantirait :

- *Une stricte régulation des abattages,*
- *Une compensation réelle par les promoteurs immobiliers, pour chaque arbre retiré.*

Formation des élus et personnels communaux

Organiser des formations pour les élus et agents communaux sur les enjeux climatiques et l'importance des arbres. Ces sessions incluraient des solutions concrètes pour lutter contre le réchauffement climatique et améliorer la qualité de vie urbaine.

Rubrique environnement dans le bulletin municipal

Créer une rubrique dédiée aux initiatives de végétalisation et d'écologie dans le bulletin municipal. En parallèle, réduisons l'épaisseur et la consommation de papier de ce bulletin, pour une démarche plus respectueuse de l'environnement.

FSC
Grâce au sacrifice d'un arbre, ce document plaide pour sauver nos platanes

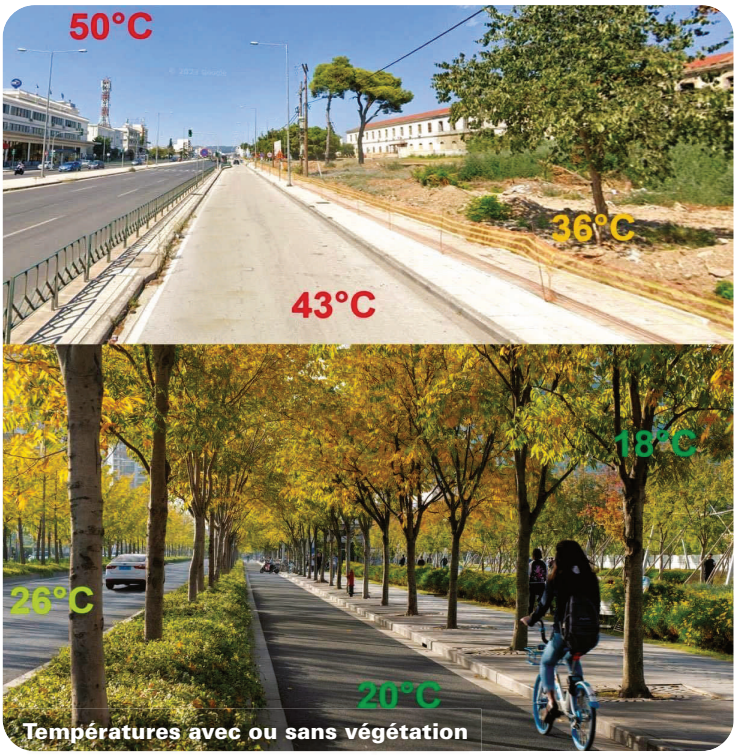

Création de jardins partagés

Favorisons la rencontre et la biodiversité avec des jardins partagés, en particulier pour les habitants vivant en appartement. Cette idée, présente dans des programmes électoraux passés, pourrait également encourager l'autonomie alimentaire et le vivre-ensemble.

Inventaire des arbres et cartographie participative

Organiser le recensement des arbres (espèce, âge, état de santé) pour une gestion clairvoyante du patrimoine arboré.
Créer une plateforme collaborative où les habitants pourraient :

- *Signaler l'état des arbres (entretien, arrosage, risques).*
- *Suivre et protéger les espaces verts.*

Cette cartographie renforcerait la transparence et l'implication citoyenne, tout en valorisant les arbres de Marolles comme des trésors communs.
Ensemble, faisons de Marolles une ville plus verte, plus saine et plus durable. Ces propositions, concrètes et réalistes, sont des semences pour un avenir harmonieux.

Merci pour chaque feuille de soutien apportée !

Nous souhaitons exprimer nos plus chaleureux remerciements à vous qui avez participé au sondage, distribué des prospectus, assisté aux réunions publiques ou relayé les informations auprès de vos proches : votre engagement a été essentiel pour rappeler aux décideurs l'importance de cette cause.
Ensemble, nous démontrons que nous voulons faire changer les choses. Un immense merci pour votre soutien indéfectible, et rendez-vous très bientôt lors de nos prochaines actions !

Sources d'informations :
www.baremedelarbre.fr
remonterletemps.ign.fr
www.ademe.fr
www.globalforestwatch.orgclimate-adapt.eea.europa.eucdn.forestresearch.gov.uk
www.cerema.fr
www.caue77.fr
gnsafrance.org

Merci aux villes de :
Lille, Metz, Montpellier, Nantes, Orleans, Paris, Strasbourg

MAROLLARBRES

contact@marollarbres.org
marollarbres.org/
facebook.com/marollarbres
instagram.com/marollarbres